



Arnaque agence de voyage en ligne

Par **phil84**, le **09/08/2010** à **16:08**

Bonjour,

ayant pris des billets pour Chicago 5 mois avant mon voyage sur lastminute.com, le jour de mon départ mes billets n'avaient pas été confirmés et donc annulés, après une longue négociation téléphonique à mes frais avec lastminute.com, celle-ci me demande d'avancer les frais d'une nuitée d'hôtel à mes frais (hôtel 3 étoiles maxi), pour un départ le lendemain.

J'avais des craintes mais aujourd'hui 2 mois après, le SAV de lastminute.com n'a toujours pas confirmé ce remboursement. (demande adressée par lettre recommandée).

J'ai comme preuve le mail de confirmation de prise en charge de lastminute.com

Que dois-je faire pour récupérer mes 280 euros de nuit d'hôtel et restaurant ?

merci